ETSA PATRIMOINE

GUIDE PATRIMONIAL
ÉDITION 2026

LE GUIDE COMPLET

Manager, partner : *quand le bonus fait grimper la TMI*

Bonus, intéressement, dividendes d'associé : ce que coûte vraiment chaque euro de variable, et les leviers pour en garder davantage.



Votre partenaire *en gestion de patrimoine.*

Fondé par Jonathan Rosen en 2020, Etsa Patrimoine est un cabinet de conseil en gestion de patrimoine installé à Levallois-Perret. Il accompagne dirigeants, professions libérales, holdings, familles, entrepreneurs et investisseurs sur trois terrains : les placements financiers, l'immobilier et l'ingénierie patrimoniale.

01 **Un travail coordonné**
Chaque recommandation est partagée avec le conseil habituel du client.

02 **Une vision globale**
Fiscalité, juridique, immobilier et allocation financière, traités ensemble.

03 **Rigueur et objectivité**
Une sélection guidée par la sécurité et la rentabilité des produits.

15	120 M€	+ 350	20 ans
cabinets partenaires experts-comptables, avocats, notaires, banques d'affaires	**d'encours**	**familles accompagnées**	**d'expérience cumulée**

Google 5,0 ★★★★★ plus de 70 avis clients

LE CABINET EST RÉFÉRENCÉ PAR :

BFM BUSINESS · DÉCIDEURS MAGAZINE · GESTION de FORTUNE LE MAGAZINE DE LA GESTION PRIVÉE · L'AGEFI · ClubPatrimoine

ETSA PATRIMOINE DANS LES MÉDIAS

Une expertise reconnue *et partagée.*

Jonathan Rosen, Gérant d'Etsa Patrimoine, intervient régulièrement dans les médias économiques et patrimoniaux pour partager l'analyse du cabinet sur les grands sujets patrimoniaux.



B SMART · OCTOBRE 2026

Smart Patrimoine

La transmission de son entreprise : anticipation et structuration.

Voir le replay ↗



BFM BUSINESS · JUILLET 2024

Inside Private Equity

Le Grand Débrief : le private equity dans l'allocation patrimoniale.

Voir le replay ↗

SES DERNIÈRES PRISES DE PAROLE

JUIL. 2026

Le Village de la Justice

Le family office et la transmission d'entreprise

MAI 2026

Club Patrimoine

Donation aux enfants et stratégies de transmission

JANV. 2026

Grand Forum du Patrimoine

Les opportunités du non coté

DISTINCTION

DÉCIDEURS · FRANCE 2026

Pratique de qualité

Gestion de patrimoine, Île-de-France

3e année consécutive

Au *sommaire*

01	Quand le bonus change de tranche	05
02	Les leviers de l'entreprise	07
03	Les leviers personnels	08
04	Partner : penser en associé	10
05	Cas pratique	11
06	Les points de vigilance	12
07	Notre accompagnement	13

AVANT DE COMMENCER

Ce qu'il faut *retenir*

Le bonus est taxé au taux marginal

Chaque euro de variable supplémentaire supporte 41 % ou 45 % d'impôt sur le revenu.

Des contributions s'ajoutent

Au-delà de 250 000 € de revenu (500 000 € pour un couple), 3 % à 4 % de plus.

L'entreprise offre des leviers

Intéressement et participation placés, abondement : souvent sous-utilisés.

Le PER est le premier levier personnel

Chaque euro déduit fait économiser l'impôt au taux marginal.

Défiscaliser n'est pas une fin en soi

Chaque levier engage de l'épargne, parfois sur longtemps : il doit servir un objectif patrimonial.

01 Quand le bonus *change de tranche*

Manager, director, partner : à mesure que la carrière progresse, la part variable grandit. Elle s'ajoute au salaire et se trouve imposée au taux le plus élevé de votre barème.

41 %

au-delà de 84 577 € de revenu imposable par part

45 %

au-delà de 181 917 € par part

+ 3 à 4 %

de contribution exceptionnelle sur les hauts revenus

Barème des revenus 2025, déclarés en 2026. Sources : BOFiP, BOI-IR-LIQ-20-10 ; CGI, article 223 sexies.

CE QU'IL RESTE DE 10 000 € DE BONUS IMPOSABLE



Exemple théorique, après cotisations sociales : part conservée (gris) et impôt sur le revenu (foncé).

NOTRE LECTURE

Un bonus élevé n'est pas qu'un sujet fiscal : c'est une capacité d'épargne, à condition d'en décider l'usage avant de le percevoir.

1.1

Taux marginal et taux moyen

Le taux marginal s'applique au dernier euro gagné, donc à votre bonus. Le taux moyen rapporte l'impôt total au revenu. Pour une personne seule déclarant 100 000 €, le taux marginal est de 41 % et le taux moyen de 24,8 %.

Taux marginal

41 %

C'est le bon repère pour mesurer le coût d'un bonus, et le gain d'une déduction.

Taux moyen

24,8 %

Il mesure le poids global de l'impôt, pas l'effet d'un euro supplémentaire.

1.2

Les contributions sur les hauts revenus

TAUX	PERSONNE SEULE	COUPLE
3 %	De 250 000 € à 500 000 €	De 500 000 € à 1 000 000 €
4 %	Au-delà de 500 000 €	Au-delà de 1 000 000 €

Contribution exceptionnelle, calculée sur le revenu fiscal de référence. Source : CGI, article 223 sexies ; service-public.gouv.fr, fiche F31130.

LA CONTRIBUTION DIFFÉRENTIELLE

Maintenue par la loi de finances pour 2026, elle garantit une imposition minimale de 20 % pour les foyers dont le revenu dépasse 250 000 € (500 000 € pour un couple). Elle peut réduire l'intérêt de certaines réductions d'impôt.

Sources : BOFiP, ACTU-2026-00104 du 30 juin 2026 ; service-public.gouv.fr, actualité A18878.

02 Les leviers *de l'entreprise*

Avant tout produit financier, les premiers leviers se trouvent souvent chez votre employeur : intéressement, participation, abondement. Ils sont fréquemment sous-utilisés par les cadres les mieux rémunérés.

	AVANTAGE EN 2026
Intéressement et participation	Exonérés d'impôt sur le revenu s'ils sont placés sur un PEE ou un PER d'entreprise dans les 15 jours, jusqu'à 36 045 € chacun ; CSG et CRDS de 9,7 % restent dues
Abondement sur PEE	Jusqu'à 3 fois votre versement, dans la limite de 3 844,80 € par an
PER d'entreprise	Abondement possible, et versement de jours de repos non pris, dans certaines limites

Sources : service-public.gouv.fr, fiches F2140 et F2141 (intéressement, participation), F2142 (PEE), F2971 (CSG-CRDS).

EXEMPLE · 20 000 € D'INTÉRESSEMENT, TRANCHE MARGINALE DE 41 %

Perçu immédiatement	Net d'impôt : 11 800 €	IR : 8 200 €
Placé sur le PEE	20 000 € investis, sans impôt sur le revenu	

Exemple théorique, après CSG et CRDS. Les sommes placées sur un PEE sont disponibles après 5 ans, sauf cas de déblocage anticipé.

BON À SAVOIR · LE BONUS INDIVIDUEL

Un bonus contractuel est un salaire : il est imposé et ne peut pas être placé en franchise d'impôt. Vous pouvez en revanche verser une partie sur votre PEE pour bénéficier de l'abondement de l'employeur.

03 Les leviers *personnels*

Le plan d'épargne retraite est le premier levier pour un revenu élevé : chaque versement déduit fait économiser l'impôt au taux marginal, tout en préparant la retraite.

37 680 €
de plafond maximal pour un salarié, versements 2026

5 ans
pour utiliser la part non consommée du plafond

×2
pour un couple, qui peut mutualiser ses plafonds

Plafond égal à 10 % des revenus d'activité 2025, dans la limite de 8 fois le PASS 2025. Sources : service-public.gouv.fr, fiche F14709 ; loi n° 2026-103 du 19 février 2026, article 10.

ÉCONOMIE D'IMPÔT POUR 10 000 € VERSÉS ET DÉDUITS



LA CONTREPARTIE

L'épargne est bloquée jusqu'à la retraite, sauf cas de déblocage anticipé comme l'achat de la résidence principale. À la sortie, les versements déduits sont imposés : l'impôt est différé, à un taux souvent plus faible.

3.1

Les autres leviers

DISPOSITIF	AVANTAGE EN 2026	PLAFOND DES NICHES
Monuments historiques	Charges et travaux déductibles du revenu global, sans plafond	Hors plafond
Malraux	Réduction de 22 % ou 30 % des travaux, dans la limite de 400 000 € sur 4 ans	Hors plafond
Investissement locatif	Amortissement d'un logement loué nu pendant 9 ans, créé par la loi de finances pour 2026	Selon le dispositif
Capital de PME	Réduction de 18 %, 30 % ou 50 % pour certaines jeunes entreprises innovantes	Dans le plafond
Dons	Réduction de 66 % (75 % jusqu'à 2 000 € pour l'aide aux personnes en difficulté)	Hors plafond
Emploi à domicile	Crédit de 50 % des dépenses, dans la limite de 12 000 €	Dans le plafond

Plafonnement global des niches : 10 000 € par an et par foyer. Sources : service-public.gouv.fr, fiches F14709, F39735, F12, F31179 ; loi n° 2026-103, article 47.

NOTRE LECTURE

Un levier fiscal reste d'abord un investissement : on le choisit pour sa qualité, son horizon et sa liquidité, puis pour son avantage fiscal.

POURQUOI ÊTRE ACCOMPAGNÉ

L'effet d'un levier dépend de votre tranche, des plafonds, de la contribution différentielle et des autres dispositifs utilisés : il se chiffre sur votre avis d'impôt, pas dans l'absolu.

04 Partner : *penser en associé*

Devenir partner, c'est souvent devenir associé : une partie de la rémunération prend la forme de dividendes, et des parts de la société entrent dans le patrimoine. Les règles changent.

	RÉMUNÉRATION	DIVIDENDES
Pour la société	Déductible du résultat	Versés après impôt sur les sociétés
Pour vous	Cotisations sociales, puis barème de l'impôt sur le revenu	Prélèvement forfaitaire de 31,4 %, ou barème après abattement de 40 %
Retraite	Ouvre des droits	N'en ouvre pas

Sources : service-public.gouv.fr, fiche F34913 ; CGI, articles 158 et 200 A. Le régime social des dividendes dépend du statut et de la forme de la société.

UNE HOLDING POUR DÉTENIR VOS PARTS

Société d'exercice
Verse des dividendes

→

Holding
Les reçoit, en grande partie exonérés

→

Vous
Vous décidez quand distribuer

Capitaliser

Réinvestir avant l'impôt personnel

Sous conditions, les dividendes reçus par une holding soumise à l'IS sont en grande partie exonérés.

Anticiper

La sortie et la transmission

Cession de parts, départ, transmission : une holding s'organise des années avant.

Régime mère-fille, sous conditions de détention. Une holding a un coût et des contraintes : son intérêt s'étudie au cas par cas.

05 Cas *pratique*

Thomas, 42 ans, est director dans un cabinet de conseil en stratégie. Marié, deux enfants, il perçoit 170 000 € de fixe, un bonus de 60 000 € et 15 000 € d'intéressement. Le couple est dans la tranche à 41 %.

1

ENTREPRISE

Placer l'intéressement sur le PEE

15 000 € investis sans impôt sur le revenu, et un abondement de l'employeur.

2

RETRAITE

Verser 30 000 € sur des PER

Plafonds du couple mutualisés : versements déduits du revenu imposable.

3

PATRIMOINE

Investir le reste du bonus

Assurance-vie diversifiée et immobilier, pour les projets à moyen terme.

L'EFFET SUR UNE ANNÉE

6 150 €	12 300 €	3 845 €
d'impôt évité sur l'intéressement placé	d'impôt économisé grâce aux PER	d'abondement au maximum, versé par l'employeur

Cas fictif. Calcul au taux marginal de 41 %, sous réserve des plafonds disponibles et des règles de l'entreprise.

POURQUOI ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Chaque euro placé sur un PEE ou un PER est moins disponible. Le bon dosage entre épargne bloquée, épargne disponible et projets se construit au regard de toute votre situation.

06 Les points *de vigilance*

Avant d'agir, quelques règles évitent les mauvaises surprises.

QUESTION	CE QU'IL FAUT REGARDER
Quel plafond PER me reste-t-il ?	Les plafonds disponibles figurent sur votre avis d'impôt
Ai-je placé mon intéressement à temps ?	Choix à exprimer dans les 15 jours, sinon les sommes sont imposables
Mes réductions sont-elles efficaces ?	Plafonnement des niches, contribution différentielle
Mon épargne reste-t-elle disponible ?	PER bloqué jusqu'à la retraite, PEE 5 ans, sauf exceptions
Mon taux de prélèvement est-il juste ?	Ajuster le taux après un bonus élevé évite un rappel l'année suivante

EN DISCUSSION · PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2027

Le texte, rejeté en première lecture par l'Assemblée nationale le 4 novembre 2026, est examiné par le Sénat dans sa version initiale. Les règles présentées se vérifient au regard du texte définitif.

AUDIT OFFERT

Combien vous coûte *votre bonus ?*

Nous analysons votre avis d'impôt et chiffrons les leviers adaptés à votre situation.

Prendre rendez-vous ↗

07 Notre *accompagnement*

Notre rôle : mesurer ce que vous coûte votre variable, mobiliser les leviers de votre entreprise et les vôtres, puis construire un patrimoine qui travaille pour vous.

1

AUDIT OFFERT

Analyser votre avis d'impôt

Revenus, tranche, contributions, plafonds disponibles, épargne salariale.

2

STRATÉGIE

Chiffrer les leviers

PEE, PER, investissements, organisation de la rémunération de partner.

3

MISE EN PLACE

Investir avec méthode

Enveloppes, allocation, calendrier des versements.

4

DANS LA DURÉE

Piloter avec vous

Chaque année, avant la fin de l'exercice et après chaque bonus.

Tous nos rendez-vous sont sans engagement jusqu'à la souscription, en présentiel à Paris ou en visioconférence.

NOS ENGAGEMENTS

01

Audit offert

Une analyse complète de votre situation, sans engagement jusqu'à la souscription.

02

Un interlocuteur dédié

Des rendez-vous réguliers, en présentiel à Paris ou en visioconférence.

03

Aucun frais d'entrée

Sur l'ensemble des enveloppes financières.

7.1

Deux formules d'accompagnement

À partir de 100 000 €

Gestion Privée

Aucun frais d'entrée sur toutes les enveloppes financières. Un accompagnement patrimonial (abonnement), fixé selon votre situation, qui ne démarre qu'à la souscription. Rendez-vous trimestriels, réallocations, aide à la déclaration de revenus, accès à notre réseau de partenaires.

À partir de 1 000 000 €

Family Office

Parts institutionnelles. Rémunération alignée sur vos résultats : une commission de 5 % sur la performance annuelle nette de vos contrats d'assurance-vie, de capitalisation et PER. Aucune commission de performance n'est prélevée sur une année de performance nulle ou négative.

Le détail de notre rémunération figure dans nos documents réglementaires, remis avant toute souscription.

7.2

Ce que vous gagnez

ENJEU	NOTRE RÉPONSE
L'impôt	Des leviers chiffrés sur votre situation réelle
L'équilibre	Épargne bloquée et disponible bien dosées
La cohérence	Rémunération, épargne et projets pensés ensemble
Le suivi	Un interlocuteur dédié, des points réguliers

AUDIT OFFERT

Quelle formule *pour votre patrimoine ?*

Échangeons sur votre situation et vos objectifs, en présentiel à Paris ou en visioconférence. Vous pouvez aussi nous joindre au 06 79 58 16 40.

Réserver mon audit ↗

PASSEZ À L'ACTION

Gardez davantage de *votre variable.*

Vous souhaitez :

- Mesurer ce que vous coûte réellement votre bonus ?
- Utiliser pleinement l'épargne salariale de votre entreprise ?
- Calculer le versement PER adapté à votre plafond ?
- Organiser votre rémunération de partner ?

Prendre rendez-vous ↗

L'audit de votre situation est offert, en présentiel ou en visioconférence : nous analysons votre avis d'impôt et chiffrons les leviers adaptés à vos revenus.

INTERLOCUTEUR

Jonathan Rosen

Gérant, Etsa Patrimoine

CONTACT

06 79 58 16 40

j.rosen@etsa-patrimoine.com

BUREAUX

128 rue de Villiers, 92300 Levallois-Perret

ETSA PATRIMOINE

Des solutions concrètes pour faire *fructifier votre patrimoine.*

ETSA-PATRIMOINE.COM

Avertissement. Ce document a un caractère informatif. Il ne constitue ni un conseil personnalisé, ni une recommandation d'investissement, ni une consultation juridique ou fiscale. Les règles citées concernent les résidents fiscaux français et sont celles en vigueur au 13 novembre 2026 ; le projet de loi de finances pour 2027 peut modifier certaines d'entre elles. Les exemples chiffrés sont théoriques. Les placements non cotés présentent un risque de perte en capital et une liquidité réduite. Toute stratégie doit être validée par un professionnel habilité au regard de votre situation.

Sources. Code général des impôts, articles 158, 163 quatervicies, 197, 200 A, 223 sexies ; BOFiP, BOI-IR-LIQ-20-10 et ACTU-2026-00104 ; loi n° 2026-103 du 19 février 2026 de finances pour 2026 ; service-public.gouv.fr, fiches F14709, F2140, F2141, F2142, F2971, F31130, F34913, F39735, F12, F31179 ; Assemblée nationale, scrutin n° 9759 du 4 novembre 2026. Consultation du 13 novembre 2026.

Etsa Patrimoine, SARL au capital de 5 000 €, RCS Nanterre 887 794 758, siège social : 128 rue de Villiers, 92300 Levallois-Perret. Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 20006673 (orias.fr) en qualité de conseiller en investissements financiers (CIF), membre de l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'AMF, de courtier d'assurance ou de réassurance (COA) et de mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (MIOBSP). Compétence juridique appropriée (CJA). Carte professionnelle immobilière n° CPI 9201 2020 000 045 329 délivrée par la CCI Paris Île-de-France (transactions immobilières).